

IDENTIFICATION

Nom de votre association :

Date de création :

Adresse du siège social :

.....

.....

Date et numéro d'agrément Jeunesse et Sports (si vous en possédez un) :

Numéro de SIREN :

Nombre d'adhérents :

- hommes :

- femmes :

- enfants :

- jeunes :

- seniors :

Je soussigné(e) M. ou Mme

fonction au sein de l'association

déclare avoir rempli le dossier « Labellisation » avec (noms des personnes présentes)

.....

.....

et certifie l'exactitude des renseignements donnés.

Fait à : Le :

Signature

VIE STATUTAIRE ET FONCTIONNEMENT

Communication entre les membres de l'association

Oui

- L'association réunit un conseil d'administration et une assemblée générale par an.
- L'association réunit trois conseils d'administration et une assemblée générale par an.
- Les protocoles (convocation, déroulement et procès-verbal) sont conformes aux statuts.
- L'association réunit plus de trois conseils d'administration et une assemblée générale par an.
- Les protocoles sont respectés et les modifications (de membres ou de statuts) sont envoyées à la Préfecture, au comité départemental UFOLEP et à la DDJS.
- Les partenaires privés et publics sont conviés à l'assemblée générale.

Non

-
-
-
-
-
-

Affiliations/licences

- L'affiliation du club et les licences sont à jour à la fin de la saison.
- L'affiliation du club est à jour en début de saison. L'ensemble des adhérents est licencié en décembre.
- L'affiliation du club est à jour en début de saison. Les adhérents sont licenciés un mois maximum après le début de la saison (avant la fin du contrat d'assurance APAC).

-
-
-

Fonctionnement financier de l'association

- Le suivi des comptes se fait par rapprochement bancaire.
- L'association établit un rapprochement bancaire et réalise un budget prévisionnel
- Le bureau élabore un bilan financier ainsi qu'un budget qui sont soumis au conseil d'administration et adoptés en assemblée générale.

-
-
-

ACCUEIL DES PUBLICS

Pratique sportive

Oui

L'association accueille uniquement des hommes.

L'association accueille uniquement des femmes.

L'association accueille une population mixte au sein de ses cours ou activités.

L'association accueille une population mixte et propose des activités adaptées à chaque sexe.

Non

Accueil des publics

L'association propose une activité ciblée sur une tranche d'âges en particulier.

À chaque tranche d'âges correspond une activité spécifique.

L'association propose des activités ouvertes à différentes tranches d'âges.

Tarifs des cotisations proposés aux adhérents

L'association propose un tarif unique de cotisation.

L'association adapte ses tarifs de cotisation en fonction du type d'activité pratiquée (loisir, initiation, compétition...).

L'association adapte ses tarifs et propose des réductions (nombre d'adhérents au sein de la même famille, populations spécifiques, convention C.A.F., mairie, conseil général...).

VIE SPORTIVE DE L'ASSOCIATION

Les animateurs

Oui

L'ensemble des cadres n'a pas de diplôme.

L'association dispose d'un ou de plusieurs cadres pré-formés ou titulaires d'un FIA (formation initiale d'animateur).

Tous les cadres sont titulaires d'un brevet fédéral, d'un brevet d'état ou de diplômes équivalents.

Non

La formation des officiels et des animateurs

Oui

Non

- | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Les cadres sont formés ou ont été recyclés depuis moins de cinq ans. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | L'association assure la formation continue de ses cadres. Des formations sont proposées au moins tous les trois ans. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | L'association favorise la formation continue en proposant des formations tous les ans. | <input type="checkbox"/> |

Les officiels

- | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | L'association ne dispose pas d'officiel. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | L'association compte un ou plusieurs officiels. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | L'association dispose d'officiels qu'elle recycle et incite de nouvelles personnes à la formation. | <input type="checkbox"/> |

La formation des dirigeants

- | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Les dirigeants ne sont pas formés. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Les dirigeants sont, en majorité, formés ou en formation. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Tous les dirigeants sont formés et bénéficient d'une formation continue. | <input type="checkbox"/> |

Les formations aux premiers secours (PSC1)

- | | | |
|--------------------------|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Au sein de la structure, aucune personne n'est formée au PSC1. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Quelques personnes de l'association sont formées au PSC1. | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | L'association encourage la formation au PSC1 pour tous les membres et recycle ceux déjà formés. | <input type="checkbox"/> |